



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 1^{er} février 2021

Reconnaissance internationale pour les tourbières et lacs jurassiens

Les services de l'État ont accompagné le projet d'extension de la labellisation Ramsar du site du bassin du Drugeon. Cette reconnaissance intervient à l'occasion des Journées mondiales des zones humides du 2 février et des 50 ans la convention internationale Ramsar, pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

Situés entre Pontarlier et Saint-Claude, les « tourbières et lacs de la Montagne jurassienne », viennent d'être désignés « zones humides d'importance internationale » par le secrétariat international de la Convention Ramsar. Ce site fait partie de la liste des 2400 sites aujourd'hui reconnus dans le monde et des 50 sites à recevoir cette reconnaissance sur le territoire français.

Ce projet fait suite à un programme de travaux de réhabilitation de plus de 60 tourbières, ce qui a permis le doublement de la surface initialement labellisée en 2003. Ce sont donc aujourd'hui plus de 12000 hectares que cette labellisation consacre au plan mondial pour sa biodiversité exceptionnelle et ses paysages remarquables, son importance dans la préservation de la ressource en eau, et sa place dans la stratégie d'adaptation au changement climatique, à travers la préservation des capacités importantes de stockage de carbone des tourbières.

Fruit d'une animation partagée entre le Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) Haut-Doubs Haute-Loue, ce projet d'extension a reçu un large soutien lors des concertations avec l'ensemble des acteurs. Instruit par la DREAL de Bourgogne-Franche-Comté avec l'accompagnement actif des services de l'État concernés, le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté a transmis le dossier de candidature aux services du Ministère de la transition écologique et solidaire, accompagné d'un avis très favorable.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

Tél : 03 81 21 67 18
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
17E rue Alain Savary CS 31269
25005 BESANCON cedex

 @Prefet21_BFC

 @Prefet21.BFC

C'est donc le travail partenarial de conservation de ces milieux fragiles et menacés qui est aujourd'hui valorisé. Cette reconnaissance invite à poursuivre cette belle dynamique engagée avec tous les acteurs du territoire pour une conservation et une utilisation rationnelle de ces milieux humides d'exception.

Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, se réjouit de cette reconnaissance qui valorise le potentiel naturel exceptionnel de la région.



Lac de Remoray



Grand étang de Frasne (JP Macchioni-Life tourbières du Jura)

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Tél : 03 81 21 67 18
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
17E rue Alain Savary CS 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

@Prefet21_BFC

@Prefet21.BFC